

Fiche Conseil'Autismes n°9

Fiche conçue en 2010 et mise à jour en 2016

Comment accompagner les changements imprévus ?

Principes →

Les personnes avec autisme peuvent manifester une résistance au changement. Elles ont un besoin d'immuabilité (Voir la fiche Savoir'autismes 3). Il est alors nécessaire de mettre en place des activités routinières. Si le changement est difficile, il est nécessaire de le travailler pour mieux l'accepter. Il est indispensable de proposer régulièrement et progressivement des changements pour faire évoluer les activités et développer les capacités de flexibilité et de généralisation de l'élève (savoir mobiliser une compétence dans différents contextes, avec différentes personnes...), son autonomie en classe et dans la vie quotidienne.

Il s'agit ainsi de préparer l'enfant à tous types de changements →

Introduire des petits changements progressivement, en maintenant un certain nombre de repères stables.

- Lui indiquer (visuellement si nécessaire) la nouvelle activité qui sera proposée.
- Rassurer, accompagner l'élève à accepter le changement : « tout va bien ».
- Féliciter l'élève lorsque le changement a été vécu avec un comportement « adapté ».
- Proposer à l'élève une technique qui l'aide à gérer son stress (lui donner une stratégie d'actions, une technique : protocole visuel, objets anti-stress, technique de relaxation ..., convenir qu'il peut aller vers une personne ressource identifiée auparavant ou se rendre dans un lieu apaisant...).
- Anticiper les possibles imprévus. Au sein de l'école, déterminer une conduite à tenir si par exemple l'AVS ou l'enseignant est absent.

Les changements dans l'espace →

Maintenir le maximum d'indices stables (exemple : même table de travail) :

- Prévenir les changements de trajet, les sorties.
- Anticiper les déplacements, expliquer l'itinéraire (utiliser des

	<p>supports si besoin).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modifier les affichages muraux de la classe, si possible en présence de l'élève, ou au moins le prévenir. Par exemple, ne pas transformer le paysage de la classe (déplacement du mobilier, décoration...) en dehors de la présence de l'élève ou sans qu'il soit prévenu. On peut utiliser des visuels pour l'aider à comprendre ce qui se passe ou ce qui va se passer. • Repérer fin juin les lieux du nouvel établissement à venir surtout au collège et au lycée (espace très grand) : entrée, escaliers, couloirs, salles de classe, infirmerie, salle EPS...
<p>Les changements dans le temps →</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper : utilisation d'un visuel comme un calendrier, un emploi du temps par exemple... • Prévoir une alternative, ne pas laisser de temps « vide ». Par exemple, si l'activité piscine n'a pas lieu, on la laisse sur l'emploi du temps en la barrant et on ajoute à côté l'activité de remplacement • On peut proposer un « ? » dans l'emploi du temps de l'élève pour le préparer à vivre un moment imprévu. Au départ, l'activité surprise doit être une activité plaisante pour l'élève. • Pour les plus grands, s'il y a une modification dans l'emploi du temps, le laisser prévenir sa famille si nécessaire. • Anticiper les sorties scolaires, les voyages scolaires en les expliquant et en modifiant l'emploi du temps.

FICHE CONSEIL' AUTISMES 9 - Page 2

Cette fiche a été réalisée en collaboration avec des professionnels de l'Education nationale et du centre ressources autisme Nord-Pas de Calais. Elle a été validée par un Comité Technique et Scientifique du centre ressources autismes Nord-Pas de Calais. Elle est la propriété du centre ressources autismes Nord-Pas de Calais et peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à son auteur en citant son nom (centre ressources autismes Nord-Pas de Calais) et de ne pas en faire d'utilisation commerciale. Toute modification de cette fiche est également interdite.